

Monsieur le Président,

Madame l'Echevine,

Mesdames, Messieurs,

C'est toujours une grande joie de participer à un anniversaire et je vous remercie pour l'invitation qui m'a été faite d'introduire ce temps de fête et de réflexion.

Il y a 5 ans déjà, vous m'aviez fait l'honneur de m'inviter et j'avais malheureusement dû me faire remplacer par ma collaboratrice en raison d'une séance parlementaire.

Aujourd'hui, je suis donc ravi de venir vous rencontrer.

Depuis longtemps, l'offre bruxelloise en matière de santé mentale se différencie de celle des autres régions, dans la mesure où celle-ci est largement basée sur un réseau ambulatoire efficient. En effet, à Bruxelles, nous avons moins recours que dans les autres régions du pays à l'hospitalisation des patients présentant des problèmes psychiatriques. Malgré cela, nous maintenons une réelle articulation entre offre hospitalière et ambulatoire.

Votre service, le service de santé mentale Le Chien Vert, est un exemple en la matière.

Issu de la volonté de pionniers du secteur qui ont eu le courage de sortir des murs, de bousculer les habitudes, je pense notamment au Professeur Cassiers, le Chien Vert a su s'émanciper et constitue aujourd'hui un réel service public en matière de santé mentale.

J'en veux pour preuve la manière dont vous avez diversifié vos activités tout en gardant en ligne de mire votre mission centrale : l'accueil, le traitement et la prévention de tout trouble ou mal être psychologique, relationnel, psychiatrique ou social.

En effet, outre les activités, que je qualifierais de « traditionnelles » d'un service de santé mentale à savoir l'accueil, le diagnostic et le traitement, la prévention, votre service a élargi son offre pour répondre au mieux à la demande et aux besoins de la population. Je pense notamment à la médiation, qui constitue un complément à l'accompagnement des familles, au travail avec les personnes sourdes, au groupe thérapeutique, au groupe périnatalité, et j'en oublie certainement.

Ce qui attire particulièrement l'attention dans votre projet, c'est votre souhait d'offrir un accueil adéquat pour tous les moments de la vie qui peuvent être sources de difficultés: de la naissance au grand âge.

Je sais aujourd'hui, à la lecture de vos rapport d'activités que la demande auprès de votre centre s'intensifie et surtout se complexifie au regard des difficultés de la population. Cela nécessite de la part des professionnels que vous êtes, une vigilance permanente pour adapter votre service à la réalité des bénéficiaires.

Le thème que vous traitez aujourd'hui est, j'en suis certain, issu de cette volonté d'adaptation. La psychose, qui fait que l'individu perd pied par rapport à la réalité, est un des syndromes pour lequel notre société reste en difficulté. Comment accepter celui que la plupart d'entre nous voient comme le « vrai » fou? Comment l'accepter dans la ville, au travail, dans la famille? Comment vivre avec, voire à côté de lui? Bref, comment le soigner?

Vous avez choisi, pour vos 30 ans, de prendre le temps de répondre à cette question. Il est en effet bénéfique, à l'âge adulte de se poser, afin de réfléchir et permettre de garder du sens à ce que l'on fait.

J'en termine en vous souhaitant un très joyeux anniversaire, en félicitant pour son dynamisme et son investissement par rapport à ses bénéficiaires.

Je vous remercie pour votre écoute.

Benoît Cerexhe, Ministre et Membre du  
Collège de la Commission Communautaire  
Française chargé de la santé